



DÉLIBÉRATION N°2024-029 - COMPTE ADMINISTRATIF 2023 / BUDGET PRINCIPAL

Le 10 avril 2024, à dix-huit heures quarante minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Pont-Château, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Danielle CORNET, Maire.

Convocation : le jeudi 4 avril 2024

Nombre de membres :

En exercice	33
Convoqués	33
Présents	21
Excusés	11
Absente	1

Présents :

M. Stéphane POILVÉ - Mme Sylvie MORAND - Mme Sylvie FUSELLIER - M. Stéphane MÉREL - Mme Muriel MAHÉ
 M. Armel MOYON - M. Paul LONGATTE - Mme Eliane RENAUT - M. Jean-François GAUTIER - Mme Valérie ROSE
 M. Sébastien SOURGET - Mme Magali ANDRZEJEWSKI - M. Raphaël CONDÉ JIMENEZ - M. Régis GANDON - Mme Souad TERRASSIN
 Mme Lætitia GUTH - Mme Margareth SAMSON - Mme Sabrina DUVAL - Mme Nadège BLANCHARD - M. Erwan TANNNEAU
 M. André THIBAudeau

Excusés :

M. Philippe ROUAUD (pouvoir à M. Sébastien SOURGET)
 Mme Hélène MAVÉRAUD (pouvoir à Mme Eliane RENAUT)
 M. Christian BURLLOT (pouvoir à M. Jean-François GAUTIER)
 Mme Françoise CRAND (pouvoir à Mme Sylvie FUSELLIER)
 M. Gabriel DUVAL (pouvoir à Mme Souad TERRASSIN)
 Mme Caroline SOUFFLET (pouvoir à Mme Magali ANDRZEJEWSKI)
 M. Sébastien COIRRE (pouvoir à M. Stéphane POILVÉ)
 Mme Christel NORMAND (pouvoir à Mme Danielle CORNET)
 M. Brice CLOUET (pouvoir à M. Stéphane MÉREL)
 M. Jonathan HERVÉ (pouvoir à Mme Sabrina DUVAL)
 Mme Maddy SAVALLÉ (pouvoir à M. André THIBAudeau)

Absente :

Mme Danielle CORNET

Secrétaire de séance :

Mme Sabrina DUVAL

Rapporteur :

M. Stéphane POILVÉ, 1^{er} Adjoint délégué aux Finances

VU l'article L2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

VU l'article L.2121-14 -21 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la désignation d'un Président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif ;

VU l'avis favorable de la commission Finances, en date du 25 mars 2024 ;

Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le
ID : 044-214401291-20240410-DEL2024_029-DE

Considérant que Mme Danielle CORNET, Maire, s'est retirée pour confier la présidence de séance à M. Stéphane POILVÉ, 1^{er} Adjoint.

DÉLIBÉRÉ

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'approuver le compte administratif 2023 du Budget Principal, lequel peut se résumer de la façon suivante :

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
	10 611 066.55 €	12 275 211.49 €
Résultat	1 664 144.94 €	
	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
	5 852 426.99 €	5 662 530.60 €
Résultat	- 189 896.39 €	
Résultat global	1 474 248.55 €	
Autofinancement	1 371 892.46 €	
	Dette en capital au 31 décembre 2023	9 833 030.98 €
	Emprunt réalisé en 2023	750 000 €

Pour extrait conforme au registre,
A Pont-Château, le 11 avril 2024

Le secrétaire de séance,
Sabrina DUVAL

Le Maire,
Danielle CORNET



Prénom - Nom de l'auteur : Danielle CORNET
Qualité de l'auteur : Maire

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

- De la transmission au contrôle de légalité le :11/04/2024.....
- De la publication ou notification le :12/04/2024.....

Le présent document peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale (6 allée de l'île Gloriette - C.S 24111-44041 NANTES CEDEX) ou par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible à partir du site internet www.telerecours.fr. Un recours gracieux pourra préalablement être réalisé dans le même délai auprès de la Mairie, place Dominique David, 44160 Pont-Château.